

>>>AHNIELA<<<

Comment

AIDER son frère à SE RELEVER



Gratuit

Préambule

En guise de préambule, et afin de faciliter la compréhension de mon message, permettez-moi de vous proposer quelques éléments qui vous permettront de bénéficier au mieux des recommandations de notre Roi.

Je voudrais vous éclairer sur la meilleure manière d'aider un Frère à se redresser. Cependant, je ne peux pas traiter ce sujet sans d'abord évoquer la médisance.

Cela vous semble-t-il logique, mes Amis ? Comment pourriez vous venir en aide à quelqu'un que vous critiquez constamment ?

C'est pourquoi dans un premier temps, nous aborderons le sujet de la médisance.

Ensuite, nous examinerons avec minutie les recommandations de notre Seigneur.

Sommaire

1. Aider ou médire ?

2. Choisissons d'aider

3. Comment aider un Frère ?

4. Et suivre les ordonnances de DIEU

1. Aider ou médire ?

Mes Amis, dans ce livre, nous allons -ensemble- explorer les recommandations que le Bon Maître nous a laissées.

Ses conseils se trouvent dans nos versets de référence, qui se situent dans :

Matthieu 18 :

15- « *Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère* ».

16- « *Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins* ».

17- « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Église, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain* ».

Cependant, quelques réflexions préalables s'imposent.

Quand nous voulons venir en aide à l'un de nos Frères, nous devons au préalable nous assurer de l'état de notre cœur, et vérifier que nous ne nous baignons pas dans l'hypocrisie.

Cela semble évident, dans la mesure où vous ne pouvez pas prétendre avoir le désir d'aider quelqu'un dont vous ne cessez de médire. C'est pour cela qu'il est essentiel de traiter avant tout, de la médisance.

Lisons :

Jacques 3 :

6- « La langue aussi est un feu ; c'est tout un monde de mal. Elle est là, parmi les autres organes de notre corps, et contamine notre être entier. Allumée au feu de l'enfer, elle enflamme toute notre existence ».

Avant de mettre en pratique les instructions que le Seigneur nous a données, nous devons prendre certaines précautions. L'acte de venir en aide à quelqu'un est loin d'être simpliste.

C'est en réalité un engagement à administrer des soins, et à offrir un soutien véritable. Pour que cette aide ait un sens, notre cœur doit être en bon état. Nous ne pouvons pas tromper DIEU, car IL connaît nos véritables intentions.

Le monde médical nous offre de nombreux exemples. Avant de procéder à une intervention, qu'il s'agisse d'une opération chirurgicale ou du soin d'une plaie, les médecins s'assurent de respecter certaines étapes.

Ils nettoient soigneusement la zone avec du coton, dans un cas, et dans le cas d'interventions plus complexes, dispensent anesthésies et substances aptes à préparer le corps du patient pour l'opération.

Dans le domaine spirituel, nous devons user du même processus de précautions lorsque nous souhaitons apporter soutien et aide à notre prochain.

Lorsque nous nous apprêtons à soutenir un Frère ou une Sœur, nous devons vérifier l'état de notre propre cœur, et assainir le champ d'intervention. Cela nous évite d'agir avec hypocrisie.

Mes Amis, ces précautions sont d'une importance vitale.

Il est inconcevable, -vous en conviendrez- de prétendre aider un Frère, alors que vous le méprisez, que vous ne cessiez de vomir des jugements à son encontre. Vous agissez ainsi sournoisement, en poignardant dans le dos celui que vous affirmez vouloir aider.

Comprenez-vous pourquoi il est de mon devoir de vous parler de la médisance ?

Nous devons nous assurer que notre cœur est pur, et désireux d'apporter de l'amour et de la restauration.

Cette recommandation est très claire.

Lisons :

Tite 3 :

**2- « de ne médire de personne,
d'être pacifiques, modérés, pleins de douceur envers
tous les hommes ».**

Mes Amis, ce verset est une recommandation dont l'envergure équivaut aux dix commandements que nous trouvons dans *Exode 20-13*.

Lisez-les, si vous ne les connaissez pas encore.

Mentir, ou calomnier ne sont pas synonymes du verbe médire. Il est possible de dire quelque chose de véridique, tout en se livrant à la médisance.

La médisance en effet, consiste à parler de manière négative d'une personne absente, à rapporter des propos ou des actes néfastes d'un individu, qui n'est pas présent au moment où l'on en parle.

Les exemples dans la vie quotidienne ne manquent pas. Si vous surprenez l'un de vos amis dans une situation délicate, et que vous en faites part à son conjoint -entre autres-, vous vous rendez coupable de médisance. Car, même si l'information est vraie, puisque vous l'avez constatée de visu, le fait de la transmettre à son mari ou à sa femme, vous place dans le registre de la médisance.

Vous ne pouvez le contredire !

Pour résumer, dès lors que vous rapportez les fautes d'un absent, qui ne peut alors se défendre, vous médisez, vous calomniez, vous dénigrez, vous diffamez la personne concernée. Le fait de dire la vérité n'y change rien.

Mes Amis, la médisance est un péché que l'on retrouve dans toutes les strates de la société : les pauvres, les riches, le peuple ordinaire ou les érudits, tous, sans exception, médisent les uns des autres. Médire est un acte banal, ordinaire, et c'est la raison pour laquelle nous ne parvenons pas à tenir notre langue.

Songez un instant, mes Amis, à la manière dont vous avez évoqué un Frère, une Sœur, un époux, une épouse, ou des collègues. Lorsque la médisance est en jeu, notre langue s'exprime sans retenue. C'est un péché redoutable.

Nous devrions adresser la même prière que le roi David à DIEU.

Lisons :

Psaumes 141 :

3- « *Éternel, garde ma bouche, veille sur la porte de mes lèvres !* »

Mes Amis, nous devons nous interroger sur l'origine de nos actes, et la réponse est relativement évidente. Le mal est ancré en nous, car nous naissons dans le péché. Notre cœur éprouve tout simplement un certain plaisir à médire. Il nous est agréable de relater les erreurs des autres, tout en estimant que nous ne sommes pas concernés par les fautes que nous évoquons.

Et cela ne s'arrête pas là. En effet, quand nous dénigrons notre prochain, nous sommes alors gorgés de colère, de rancune, de mensonges, d'hypocrisie, d'un sentiment de trahison, entre autres. C'est pourquoi il est si difficile de s'abstenir de toute médisance.

Toutefois, nous ne devons pas désespérer, car notre Seigneur nous a tout expliqué. Il nous dit, dans :

Matthieu 18 :

7- « Il est inévitable que des scandales surviennent ; »

Mais JÉSUS ajoute : « *Malheur à l'homme par qui le scandale arrive !* »

Ensuite, Il nous explique comment éviter les scandales et la médisance. En d'autres termes, IL nous fournit un mode d'emploi pour aborder nos frères avec discernement.

Nous devons agir de manière progressive.

2. Choisissons d'aider

Et c'est ce que nos versets de référence nous permettront d'entreprendre.

Relisons :

Matthieu 18 :

15- « *Si ton frère a péché, va et reprends-le entre toi et lui seul. S'il t'écoute, tu as gagné ton frère* ».

16- « *Mais, s'il ne t'écoute pas, prends avec toi une ou deux personnes, afin que toute l'affaire se règle sur la déclaration de deux ou de trois témoins* ».

17- « *S'il refuse de les écouter, dis-le à l'Église ; et s'il refuse aussi d'écouter l'Eglise, qu'il soit pour toi comme un païen et un publicain* ».

Reformulons ces versets en quelques phrases.

Plusieurs étapes doivent être respectées. Si ton frère a péché contre toi, avant de te lancer dans une campagne diffamatoire, parle lui d'abord en privé.

S'il t'écoute, c'est parfait !

Dans le cas contraire, réitère ton action, en présence de deux ou trois personnes. Et là, en cas d'échec, informes-en l'Eglise. En dernier recours, tu devras l'éloigner de toi.

C'est ce que dit le verset suivant. Lisons :

Matthieu 18 :

9- « Et si ton œil te pousse à mal agir, arrache-le et jette-le loin de toi. Mieux vaut pour toi entrer dans la vie avec un seul œil que d'avoir deux yeux et d'être jeté dans l'enfer de feu ».

Mes Amis, vous savez que nous sommes tous membres d'un même Corps. Il arrive parfois qu'un membre soit trop malade, et qu'il faille l'amputer pour éviter que sa maladie ne se propage à l'ensemble du corps.

C'est ce que nous dit notre DIEU.

Si toutes ces tentatives restent vaines, il ne reste plus qu'à éloigner le membre malade, c'est-à-dire le fidèle.

3. Comment aider un Frère ?

Permettez-moi de vous délivrer quelques conseils judicieux. Quand vous prenez la décision d'agir en direction d'un de vos Frères, -celui qui a fauté-, assurez-vous :

- Que les éléments que vous souhaitez aborder ne relèvent pas du simple soupçon, mais qu'ils soient avérés ;

- D'entrer au préalable en prière, et de demander à DIEU de guider vos paroles et d'inspirer votre échange ;

- D'aborder votre frère avec douceur et humilité. Vous devez vous défaire de tout ce qui pourrait vous transformer en un être suffisant ;

- De bannir toute attitude qui pourrait être interprétée comme de l'arrogance ou de la supériorité. Évitez d'être dédaigneux ou méprisant ;

- De veiller à ce qu'aucun soupçon de colère ne demeure dans votre cœur, et n'entrave votre action. Vos paroles doivent être empreintes de douceur, exemptes d'accusation. Vos gestes, votre regard, votre ton, tout doit être maîtrisé.

Dans certains cas, si vous doutez de pouvoir maîtriser tous ces éléments, vous pouvez faire appel à un intermédiaire pour faciliter la communication. Cependant, il est généralement préférable de s'adresser directement à la personne concernée.

Il peut parfois s'avérer pertinent, par ailleurs, d'envisager une communication écrite, dans la mesure où certaines personnes sont plus sensibles à l'écriture. Si vous choisissez cette option, veuillez impérativement à parapher votre message. Une communication signée a la même valeur qu'une conversation en présentiel.

Mes Amis, sachez cependant que tant que vous n'avez pas fait l'effort de parler directement à votre Frère, vous ne pouvez pas envisager d'autres démarches.

Il existe néanmoins des situations où il peut être nécessaire d'accuser une personne absente, lorsque, par exemple, le véritable coupable est absent, mais cela demeure une exception. Ensuite, que faire si le Frère demeure imperméable, refuse de reconnaître sa faute et persiste dans sa mauvaise conduite ?

Il est inutile de se faire des illusions, cela arrive fréquemment. Mais JÉSUS a tout prévu !
Ta bénédiction te reviendra. Tout simplement.

4. Et suivre les ordonnances de DIEU

Il vous reste alors une seconde option : « *Prends avec toi une ou deux personnes* ». Choisissez des personnes que vous connaissez bien, et qui ont un cœur charitable. Vous devez savoir la place qu'occupe JÉSUS dans leur vie.

Ces fidèles doivent être des individus intelligents, revêtus de la sagesse d'en- Haut, dotés d'un esprit libre et impartial. Il est important de sélectionner des êtres qui seront reconnus et respectés par celui que tu cherches à redresser.

Lisons :

1 Pierre 3 :

8- « *Enfin, ayez tous les mêmes pensées et les mêmes sentiments, soyez pleins d'amour fraternel, de compassion, de bienveillance* ».

9- « *Ne rendez pas le mal pour le mal, ni l'insulte pour l'insulte ; bénissez au contraire. Vous le savez, c'est à cela que vous avez été appelés afin d'hériter de la bénédiction* ».

Vous devez garder à l'esprit que chaque situation est à la fois unique, et particulière. Il n'est pas envisageable d'adopter la même approche pour toutes les situations. Vous devez aussi être capables d'écouter sans porter de jugement.

Mes Amis en CHRIST, si nous sommes vigilants, nous constaterons que le Seigneur ne nous laisse pas le choix. IL nous recommande d'agir de la manière qu'Il a décidée, et non autrement. IL nous dit :

« Lorsque ton Frère a péché contre toi, voilà ce que tu dois faire ».

Vous devez suivre les instructions de JÉSUS.

Il n'y a là pas de matière à débat.

J'aimerais préciser un point important, si vous le permettez. Souvenez-vous en effet, que nous avons vu le Frère seul, puis que nous l'avons entendu avec deux personnes, avant d'entamer la troisième démarche. C'est uniquement parce que les deux premières démarches ont échoué, que nous commençons à aborder le sujet avec d'autres. Tant que nous n'avons pas entrepris les deux premières étapes, nous ne pouvons pas leur en parler.

Si nous ne respectons pas ce processus, nous tombons dans la médisance.

En cas d'échec, notre Seigneur nous donne un conseil :
« S'il ne daigne pas les écouter, dis-le à l'Église ».

C'est à partir de ce moment-là que vous pouvez vous exprimer librement.

Désormais, il nous incombe de bien comprendre le sens du terme « *Église* », dans ce contexte. Il ne s'agit nullement de converser avec chacun des membres de votre congrégation pour leur faire le récit de faits. Le terme « *Église* », désigne le Pasteur et les Diacres.

Ce sont eux qui ont la responsabilité de guider le troupeau de CHRIST auquel vous appartenez, et ce sont eux qui veillent sur votre âme.

Lisons :

Hébreux 13 :

17- « Obéissez à vos conducteurs et soumettez-vous à eux, car ils veillent constamment sur vous, sachant qu'ils devront un jour rendre compte à Dieu de leur service. Qu'ils puissent ainsi s'acquitter de leur tâche avec joie et non pas en gémissant, ce qui ne vous serait d'aucun avantage ».

Le Pasteur et les Diacres ont reçu l'autorité de juger la conduite de ceux qui font partie de leur troupeau.

Lisons ensuite :

Tite 2 :

15- *« Voilà ce que tu dois enseigner, dans quel sens il te faut encourager et reprendre les gens. Fais-le avec une pleine autorité. Que personne ne te traite avec mépris ».*

Dès lors que vous aurez respecté ces étapes, que vous aurez accompli ce que la Parole exige, vous pourrez être en paix.

Lisons encore :

1 Timothée 5 :

22- *« [...] Vous ne participerez point aux péchés d'autrui [...] »*

Vous avez fait ce qui devait être fait.

Dans certains cas, la troisième étape peut se confondre avec la deuxième, car si vous en parlez au Pasteur et aux Diacres, vous en informez l'Église.

Lisons, dans :

Ézéchiél 3 :

19- « *Mais si tu avertis le méchant et qu'il ne se détourne pas de sa méchanceté ni de sa mauvaise voie, il mourra dans son iniquité, et toi, tu sauveras ton âme ;* »

20- « *Si un juste se détourne de sa justice et commet le mal, je mettrai un piège devant lui, et il mourra ; parce que tu ne l'as pas averti, il mourra dans son péché, et on ne se souviendra plus de la justice qu'il a pratiquée, et je te redemanderai son sang ;* »

21- « *Mais si tu avertis le juste de ne pas pécher, et qu'il ne pèche pas, il vivra, car il a écouté ton avertissement, et toi, tu sauveras ton âme* ».

A ce stade, si la personne refuse d'écouter l'Église, vous n'aurez plus de lien avec elle. Vous aurez ainsi délivré votre âme.

Vous pourrez bien évidemment prier pour elle, mais sa destinée est désormais entre les mains de JÉSUS. La relation que vous pourrez alors élaborer avec une personne dans une telle situation, sera semblable à celle que l'on entretient avec des païens, ou des gens éloignés de la foi. Il n'y aura plus d'union - spirituelle- d'amitié ou d'intimité avec elle.

Alors, me demanderez-vous, existe-t-il un lieu dans le monde où ces règles sont respectées ?

Je n'ai pas de réponse à vous soumettre.

Sommes-nous capables de vivre selon la Parole suivante ?

Lisons :

Tite 3 :

2- « *Ne médisez de personne, soyez pacifiques, modérés, pleins de douceur envers tous les hommes* ».

Un homme de DIEU des siècles passés a évoqué la médisance en ces termes : « *N'écoute jamais une médisance ! On ne dirait pas de mal du prochain s'il n'y avait personne pour écouter. Si quelqu'un commence à médire devant toi, arrête-le immédiatement. Refuse d'écouter la voix de cet enchanteur, peu importe à quel point il peut être séduisant. Quelle que soit la douceur de ses manières ou ses protestations de sympathie pour celui qu'il attaque dans l'ombre* ».

Refusez catégoriquement d'écouter le médisant, même si ce qu'il a à dire lui pèse tant, qu'il est contraint d'en parler. Si son secret le tourmente, et qu'il est comparable aux douleurs de l'enfantement, qu'il s'en libère selon la méthode prescrite par le Seigneur :

« Va d'abord, et reprends ton frère entre toi et lui seul ».

Ensuite, si nécessaire, « Prends avec toi une ou deux personnes » et entretiens-toi avec lui devant ces personnes. Si ces démarches n'aboutissent pas, alors « dis-le à l'Église ».

Si vous voulez préserver votre âme, n'en parlez à personne d'autre, avant ou après avoir entrepris ces démarches, sauf si la vie d'un innocent est en jeu. Pourquoi, en vous allégeant, voudriez-vous entraîner un autre dans votre péché ?

Seigneur, nous Te demandons de nous aider à maîtriser notre langue, alors que TU dis, dans :

Jacques 3 :

8- *« Mais la langue, aucun homme ne peut la dompter. C'est un fléau impossible à maîtriser ; elle est pleine d'un venin mortel ».*

Pour ton Honneur et ta Gloire.

AMEN

L'être humain goûte ces moments où il médite, car ils entretiennent l'illusion qu'il est différent des autres, et surtout, qu'il leur est supérieur.

Nous avons maintes raisons de médire, selon nous. Mais agissons-nous toujours pour le bien, et pour restaurer la paix ? Et surtout, comment nous y prenons-nous ? Nous adressons-nous quelquefois directement à celui dont nous pensons qu'il agit « *en dehors des clous* » ? La réponse est claire. Très –trop-souvent, nous évoquons des situations négatives avec d'autres.

Réjouissons-nous, car notre DIEU a tout prévu. Si nous agissons en tant que membre du même Corps, nous n'avons rien d'autre à faire que de suivre le mode d'emploi qu'Il nous a laissé.

En toute humilité.